

Biosécurité accrue pour la période de plantation printanière

Il est extrêmement important pour les producteurs de volailles de minimiser le risque d'introduction de matières fécales provenant d'oiseaux sauvages dans les exploitations avicoles. Le virus de l'influenza aviaire (IA) peut survivre pendant de longues périodes dans l'environnement, en particulier par temps frais. Avec la saison des plantations qui approche à grands pas, il est important de réaliser que les équipements de labourage et de plantation vont toucher chaque centimètre carré des champs susceptibles d'avoir été contaminés par des oiseaux sauvages. L'eau, le sol humide et les excréments peuvent être contaminés par l'IA et le risque peut perdurer après le départ des oiseaux migrateurs. La terre et les excréments d'oiseaux sauvages peuvent coller aux pneus et au châssis des véhicules, y compris les équipements agricoles et les véhicules tout-terrain (VTT), et se propager facilement à d'autres endroits.

Suivez ces directives pour aider à atténuer le risque de propagation du virus :

- Lavez les véhicules entre les fermes, en portant une attention particulière aux pneus et aux ouvertures de roues des véhicules.
- Pour les chaussures, enlevez d'abord la boue et les matières organiques évidentes, puis frottez les bottes, surtout la semelle, avec une brosse et un tuyau. Veillez à ce que le temps de contact et les concentrations des désinfectants commerciaux soient adéquats - assurez-vous de lire et de respecter l'étiquette!
- Nettoyez tout le matériel utilisé sur la ferme qui pourrait être contaminé.
- Les équipements de plantation et de travail du sol doivent être tenus à l'écart des poulaillers et des allées desservant les installations de volailles. Évitez de contaminer le sol près des poulaillers.
- Dans la mesure du possible, évitez de conduire près des poulaillers abritant des oiseaux vivants. Sinon, conduisez lentement pour minimiser la poussière.
- Évitez de vous stationner près des ventilateurs d'extraction et des entrées d'air, sauf si cela est nécessaire pour le chargement ou le déchargement.
- Conservez des registres indiquant qui a été sur la ferme et où/quand l'équipement et les véhicules ont circulé.
- Après avoir utilisé l'équipement, prendre une douche et changer de vêtements et de bottes avant d'entrer dans un poulailler.
- Si possible, fermez les rideaux du côté du poulailler qui fait face à un champ en cours de labourage, en particulier par temps sec et/ou venteux, afin de réduire le risque de projection de particules virales dans le poulailler.



Si vos oiseaux présentent des signes de maladie, appelez immédiatement votre vétérinaire. Il est également recommandé de contacter la ligne d'assistance du Feather Board Command Centre (FBCC), accessible 24 heures sur 24, au 1-877-SOS-BYRD.

Visitez le site Web du Feather Board Command Centre au www.fbcc.ca pour plus d'information.

